



**Gaëtan GORCE**

Sénateur de la Nièvre

Le 6 mars 2012

**Communiqué de Gaëtan Gorce**  
**Sénateur de la Nièvre**

**Gaëtan Gorce vient d'interpeler le Garde des Sceaux, ce soir au Sénat, sur le courrier qui lui a été directement adressé, ainsi qu'à Jean-Pierre Sueur, Président de la Commission des Lois, par le Ministre de la Justice tchadien à propos de l'affaire Ibni Oumar Mahamat Saleh.**

Voici 4 ans que les deux parlementaires se battent pour obtenir la vérité sur les conditions de la disparition et de la mort probable de ce défenseur des droits de l'homme qui était le premier opposant au Président Déby, dont on n'a plus de nouvelles depuis le 3 février 2008.

Au mépris des engagements pris par le gouvernement tchadien auprès de la Communauté Internationale (en particulier auprès de l'Union Européenne et de l'Organisation Internationale de la Francophonie), le Ministre de la Justice du Tchad accuse les deux parlementaires de chercher à intimider les juges tchadiens et les invite à cesser « toute interférence ». **Ce type d'intervention directe, d'un gouvernement étranger, auprès de parlementaires d'un autre État pour les empêcher d'accomplir leur mission, est à la fois inédit et inacceptable.** Il convient en effet de souligner que la disparition d'Ibni avait fait, voici deux ans, l'objet d'un vote à l'unanimité de l'Assemblée Nationale, exigeant la poursuite et l'approfondissement de l'enquête. La démarche tchadienne est manifestement motivée par le souci de détourner l'attention de l'inertie dont fait preuve la Justice tchadienne qui n'a pas progressé d'un pouce dans ce dossier depuis l'été 2008, conduisant la famille à déposer plainte auprès du Parquet de Paris au chef de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

L'interpellation de Gaëtan Gorce visait également à placer le gouvernement français devant ses responsabilités. Il lui paraît en effet opportun que le chef de l'Etat, qui a malheureusement souhaité accueillir le Président tchadien à Marseille lundi prochain, et qui s'était engagé à obtenir le règlement de cette affaire, profite de cette occasion pour rappeler à Idriss Déby Itno ses obligations au regard de la Communauté internationale.